

8. Philippe IV, atelier indéterminé, 1623-1666.
Légende illisible. Briquet couronné, entre 3 écus.
Légende illisible. Écu couronné, date illisible.
Cu liard : 3,71 g ; - ; 23,6 mm ; usure 9-10.
Vanhoudt, 2015, 653.
ID 1710-12.
9. Philippe IV, atelier indéterminé, 1623-1666.
]PHIL.III[. Briquet couronné, entre 3 écus.
Légende illisible. Écu couronné, date illisible.
Cu liard : 2,59 g ; 6 ; 23,8 mm ; usure 2-3.
Vanhoudt, 2015, 653.
ID 7110-18.
10. Philippe IV, atelier indéterminé, 1623-1666.
Légende illisible. Briquet couronné, accosté de 3 écus.
Légende illisible. Écu couronné, date illisible.
Cu liard : 1,68 g ; 22,2 mm ; usure 1-2 (?).
ID 7110-16.
11. Philippe IV (?), atelier indéterminé, 1623-1666.
Légende illisible. Briquet couronné (?), entre 3 écus.
]AR[. Écu couronné, date illisible.
Cu liard : 1,65 g ; - ; 23,1 mm ; usure 9. Flan déformé.
ID 1710-19.
12. Philippe IV, atelier indéterminé, 1653.
Légende illisible. Briquet couronné, entre 3 écus.
Légende illisible. Écu couronné, accosté de 16/53.
Cu liard : 2,62 g ; 5 ; 20,1 mm ; usure 9-10.
Vanhoudt, 2015, 653.
ID 1710-5.
13. Philippe IV, Brabant (Anvers ou Bruxelles), 1654.
]PHI[]ARREX. Briquet couronné, accosté de 3 écus.
]BRABZ. Écu couronné, accosté de 16/54.
Cu liard : 2,45 g ; 12 ; 24,3 mm ; usure 8-9.
Vanhoudt, 2015, 653.AN ou 653.BS.
ID 7110-9.

Principauté de Liège

14. Ernest de Bavière (1607) ou Ferdinand de Bavière (1640-1642).
Légende illisible. Buste à g., coiffé du bonnet électoral.
Légende illisible. Écu couronné, aux armes écartelées de Bavière-Palatinat, un petit écusson en cœur.
Cu liard : 2,06 g ; 3 ; 24,6 mm ; usure 9.
Dengis, 2006, 994, 1035 ou 1037a.
ID 7110-2.

Cuivres frustes indéterminés

15. Légende illisible. Grand buste à dr., vêtement orné.
Légende illisible. Écu.
Cu liard : 2,07 g ; 25,2 mm ; usure 10.
ID 7110-21.
16. Droit fruste / armes d'Espagne couronnées.
Cu : [1,11] g ; 21,3 mm ; usure 8-9.

- ID 7110-20.
17. Cu liard : 2,33 g ; 23,4 mm.
ID 7110-3.
18. Cu liard : 1,68 g ; 24,5 mm ; usure 10.
ID 7110-13.
19. Cu liard : 3,59 g ; 24,0 mm ; usure 10.
ID 7110-15.
20. Cu liard : 2,92 g ; 24,6 mm ; usure 10.
ID 7110-7.
21. Cu liard : 2,40 g ; 23,7 mm ; usure 10.
ID 7110-8.

Remerciements

Merci à Hugo Vanhoudt pour les renseignements fournis sur l'économie du XVII^e siècle.

Bibliographie

- DE MEY J., 1975. *Les monnaies du Comtat Venaissin*, Bruxelles (Numismatic Pocket, 19).
- DENGIS J.-L., 2006. *Les monnaies de la principauté de Liège*, 3 vol., Wetteren (Moneta, 53-55).
- DUPLESSY J., 1999. *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, 2 vol., Paris.
- NOTTE L., 2020. La monnaie dans la maison amiénoise au début de l'époque moderne. Un premier sondage dans les inventaires après décès (1503-1520), *The Journal of Archaeological Numismatics*, 10, p. 255-301.
- POEY D'AVANT E., 1858-1862. *Les monnaies féodales de la France*, 3 vol., Paris.
- VANHOUDT H., 2015. *De munten van de Bourgondische, Spaanse en Oostenrijkse Nederlanden en van de Franse en Hollandse periode 1434-1830*, Heverlee.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Binche, pl. 65.

Honnelles/Roisin : résultats préliminaires de prospections géophysiques sur le site présumé de la cense du Boutenier

Nicolas DUPONT, Quentin CAMPEOL,
Alain JOURET et Olivier KAUFMANN

Contexte

Une campagne de prospections géophysiques a été réalisée par l'UMONS (Faculté Polytechnique, Service de Géologie fondamentale et appliquée) le 18 mars

2024 sur le site présumé de la cense du Boutenier (parc. cad. : Honnelles, 1^{re} Div., Sect. B, n° 500^x ; coord. Lambert 1972 : 104716 est/114060 nord). Ces prospections s'inscrivent dans le cadre du camp de géophysique appliquée organisé pour les étudiants de MA1 Ingénieur civil des mines et géologue de la Faculté Polytechnique de l'UMONS et ont été menées en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine. Cette campagne avait pour objectif de découvrir et cartographier les structures enfouies de la cense du Boutenier. Les bâtiments de cette ferme étaient situés à environ 2 500 m à l'est du village de Roisin et sont complètement démantelés depuis plusieurs siècles. Représentée sous la forme d'une ferme en carré encadrant une cour intérieure sur la carte de Ferraris (1771-1778), la cense du Boutenier a totalement disparu sur le plan cadastral primitif (sauf éventuellement une petite annexe résiduelle). Aujourd'hui, seul le bois du Boutenier, localisé un peu plus au nord, rappelle ce toponyme pourtant ancien. Situé dans une zone frontalière, ce bois est d'ailleurs cité à plusieurs reprises en tant que repère topographique dans le procès-verbal de la délimitation entre les royaumes des Pays-Bas et de France datant du 23 décembre 1818 (De Busschere, 1896, p. 115).

Les archives départementales du Nord possèdent quelques pièces à propos de la seigneurie du Boutenier, dans le fonds de l'abbaye Saint-Jean Baptiste de Valenciennes (fonds n° 40 H) qui y détenait des biens et droits depuis le XIII^e siècle au moins. La cense du Boutenier est également ancienne, puisque des documents relatifs à la déclaration de ses terres et à leur arpentage sont disponibles depuis le XIV^e siècle jusqu'en 1622.

Vers 1770, le fermier travaille 250 huittelées de terres (soit 73 ha), *moitié bonnes, moitié mauvaises, de prés, pâtures et bois*. Il entretient dix chevaux, une dizaine de vaches et un troupeau de moutons (Jouret, 2017, p. 296). Lors de la vente des biens nationaux, les affiches ne mentionnent plus que 203 huittelées (60 ha). François Goblet, homme de loi à Tournai, acquiert le tout (ainsi qu'une cense à Audregnies). Après son décès en 1819, la propriété passe entre les mains des Louvencourt, de Roisin. Dès le milieu du XIX^e siècle, cette famille rouvre la carrière dite du Boutenier déjà citée en 1674. Voisine du chemin de Gussignies, à l'ouest immédiat du site, cette exploitation connaît un grand développement à la Belle Époque (Jouret, 2008, p. 250-259).

À partir du dernier quart du XIX^e siècle, une autre carrière apparaît sur la rive gauche de la Grande Honnelle, à environ 100 m en contrebas de la précédente. Les géologues les ont baptisées carrières du (bois du) Boutenier (Ladrière, 1905, p. 251). En 1915, Valéry Hoppe et Narcisse Fauveau fondent la Société

des carrières du Boutenier à Roisin, probablement pour tenter de relancer les activités extractives alors en déclin dans la région et fournir du ballast nécessaire aux Allemands.

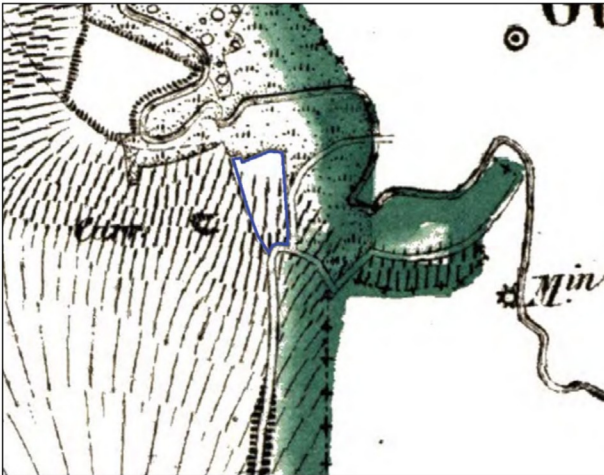
Deux méthodes géophysiques ont été mises en œuvre sur le site : le géoradar (GPR) et la cartographie de conductivité électrique EM. Cette seconde méthode n'ayant pas donné de résultats complémentaires, seule la prospection géoradar sera présentée dans cette notice. En Wallonie, le géoradar a d'ailleurs déjà fait ses preuves dans l'identification de substructions situées à faible profondeur (généralement 1 à 2 m) sur des sites archéologiques (Delaunoy *et al.*, 2021 ; Dupont, Desgain & Dumeunier, 2023).

Choix de la zone d'investigation

Sur la carte de Ferraris (1771-1778), la cense du Boutenier se situe le long d'un chemin aujourd'hui disparu qui traversait en contrebas la Grande Honnelle. Deux haies délimitent le terrain de la ferme à l'ouest et à l'est, tandis qu'au nord le terrain s'étend jusqu'à un ruisseau (ou un fossé ?). Sur la carte de Vander Maelen (1846-1854), le bâtiment n'existe plus mais le terrain peut être identifié grâce au tracé du chemin qui longeait la ferme, tandis que ses limites concordent avec celles de la carte de Ferraris. Notons que la haie auparavant située en bordure ouest du terrain est désormais devenue un chemin. Celui-ci est d'ailleurs aujourd'hui empierré et toujours bien marqué sur l'imagerie LiDAR (*Relief de la Wallonie – vue en estompage de pente du Modèle Numérique de Terrain, version 2021-2022*). Sur la base de la carte de Vander Maelen, le terrain de la cense du Boutenier peut être plus facilement identifié sur le plan



Roisin : le site de la cense du Boutenier sur la carte de Ferraris (© Bibliothèque royale de Belgique, Cartes et Plans, inv. 43).



Le site de la cense du Boutenier sur la carte de Vander Maelen (<http://geoportail.wallonie.be>).



Le site de la cense du Boutenier sur le plan cadastral primitif (© Archives de l'État en Belgique).

cadastral primitif (1826-1843) : il s'agirait de la parcelle n° 500. En bordure ouest, la parcelle cadastrée n° 501 correspond à l'emprise du chemin empierré.

La zone d'investigation s'est donc focalisée sur la partie accessible de la parcelle actuellement cadastrée 500^X, c'est-à-dire à l'arrière d'une habitation construite au milieu du XIX^e siècle sur la partie sud du terrain antérieurement occupé par la cense. Cette zone correspond d'ailleurs à un replat vis-à-vis des terrains adjacents.

Matériel et paramètres utilisés

La prospection géoradar a été menée avec un radar géologique MALÅ RAMAC muni d'une antenne blindée de 250 MHz. La fréquence d'échantillonnage choisie est d'environ 5 GHz. La zone a été couverte par des profils parallèles espacés de 1 m de distance. Une trace a été acquise tous les 2 cm le long de ces profils. Cette prospection couvre environ 3 000 m².



Structures identifiées sur la base des données géoradar (en bleu) au sein de la zone prospectée (en mauve) (fond : Orthophotos, 2023 et parcellaire cadastral, 2023 [<http://geoportail.wallonie.be>]).

Résultats

Les mesures géoradar ont fait l'objet d'une phase de prétraitement, elles ont ensuite été assemblées au sein d'un modèle 3D. L'analyse des tranches horizontales du modèle 3D a été menée de sorte à identifier des structures rectilignes, compatibles avec les substructions d'une ancienne ferme. De manière générale, la qualité des sections obtenues est relativement faible, tandis que les anomalies sont peu marquées. Pour peu qu'il n'y ait pas d'erreur dans l'identification du terrain de la ferme, cette situation indiquerait que les bâtiments ont été complètement démantelés.

Seules quelques anomalies rectilignes parallèles d'orientation N80°E ont pu être identifiées. Bien qu'elles puissent être compatibles avec les fondations d'un corps de ferme, il s'agit d'indices relativement ténus qui ne demandent qu'à être confirmés.

Remerciements

Nous remercions M. Richard, occupant du site, pour nous avoir accordé l'accès au terrain, ainsi que Cécile Ansieau (AWaP) pour son soutien et sa collaboration. Nous remercions également les étudiants (Lia Illegem, Hugues De Croon, Fabio Cogliandro) de MA1 Ingénieur civil des mines et géologue de la Faculté Polytechnique de l'UMONS, qui ont participé activement aux opérations de terrain dans le cadre de leur stage de géophysique, ainsi que notre collègue Siméon Dekens pour son appui logistique.

Bibliographie

- DE BUSSCHERE A., 1896. *Code de traités et arrangements internationaux intéressant la Belgique. Tome 1*, Bruxelles.
- DELAUNOIS É., VERBEEK M., DUPONT N. & KAUFMANN O., 2021. Nouvelles recherches préventives sur la villa d'Anthée (Onhay, Nr), *Signa*, 10, p. 71-76.
- DUPONT N., DESGAIN P. & DUMEUNIER M., 2023. Écaussinnes/Marche-lez-Écaussinnes : résultats préliminaires d'une prospection géoradar sur le site du château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 31, p. 89-92.
- JOURET A., 2008. L'industrie de la pierre à Roisin, à Wihéries et dans la région, de l'antiquité au XXI^e siècle (chaux, pierre de taille, marbre et pavés). Extraction, transformation, débouchés, investissements et problèmes sociaux, *Annales du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région*, 11, p. 193-333.
- JOURET A., 2017. Autour du Haut-Pays. Calculs, tergiversations et compromis. La naissance de la frontière d'Hensies à Bersillies-l'Abbaye (1659-1820), *Annales du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région*, 12, p. 255-342.
- LADRIÈRE J., 1905. Les affleurements du Terrain Dévonien dans les environs de Bavai, *Annales de la Société géologique du Nord*, 34, p. 205-264.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Boussu, pl. 43.
- *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de P. Vander Maelen*, 1846-1854, Wihéries, pl. 16³.
- *Plan cadastral primitif de Roisin*, 1826-1843, Section B dite de Meaurain, 2^e feuille.

Mons/Mons : analyses archéométriques de la serrure de l'hôtel de ville

Sophie SIMON, Alexandre MÉGRET et Fabienne DELAUNOIS

Introduction

En 2023, le singe du Grand'Garde de l'hôtel de ville de Mons faisait l'objet d'une étude approfondie et d'analyses diverses au sein des laboratoires du Service de Métallurgie de la Faculté polytechnique de l'UMONS (Simon, Mégret & Delaunois, 2024). Pour mettre les résultats de cette étude en comparaison, des travaux similaires ont été menés sur la serrure originale de l'hôtel de ville qui est datée de l'époque de construction de l'édifice, entre 1458 et 1477.

Contexte historique

La porte cochère de l'hôtel de ville présente une serrure remarquable. Il s'agit d'une copie fidèle, réalisée en 1865. L'originale a été déposée dans les collections du Cercle archéologique de Mons en 1878, exposée au musée du Folklore et de la Vie montoise – Maison Jean Lescarts (Piérard, 1995^a, p. 161) jusqu'à sa fermeture en 2004, et est actuellement exposée à la maison des Collections. Datée entre 1458 et 1477, période de construction de l'hôtel de ville, cet ouvrage d'art en fer est composé de deux éléments (Piérard, 1995^a, p. 161).

La partie droite est basée sur les armoiries de la Ville de Mons, qui représentent un château, mais la serrure ne montre que la partie centrale, à savoir la porte d'entrée flanquée de deux tours. Un chien est positionné devant la porte d'entrée du château, tel un gardien. La partie gauche, quant à elle, est constituée d'une plaque très ajourée comparable aux fenestragés en pierre des plus belles verrières gothiques, sur laquelle s'actionne un heurtoir illustrant l'ancienne bretèche présente en façade de l'hôtel de ville lors de sa construction. Cet élément en saillie, détruit et remplacé par le balcon actuel en 1777, mais dont la base est encore visible au sommet de l'arc du porche d'entrée, servait de tribune d'où l'on criait les publications émises par l'autorité communale pour ainsi informer la population. Ces communications étaient précédées par le son de la banquette, cloche communale de 1390 chargée de rassembler la population, mais aussi d'avertir des incendies ou d'annoncer le bannissement d'un habitant (Piérard, 1995^b, p. 4). Toujours présente dans le campanile de l'hôtel de ville, cette cloche est la plus ancienne de la ville. Le heurtoir de la serrure témoigne